

Digest de la réunion du CA, le 26 septembre 2022, au Golf de Laval et de la Mayenne

Présents : Blaise Zago, Jean Pierre Schneider, Guy Cavellius, Fabienne Raimbault, Alain Lecompte, Christine Pouliquen, Christophe de Fontenay, Dominique Loiseau, Alain Egermann, Dominique Sill, Gilbert Houdayer, Marie-Thérèse Olivier, Maryse Vignier,

Excusés : Lucien Morance, Pierre Vachette, Catherine Bourel

Invités : Julien Touchais Directeur,

Ordre du jour : modification des statuts et du règlement intérieur

Ordre du jour exceptionnel : décision du Conseil sur la sanction envers deux membres pour leurs comportements inacceptables lors d'une remise des prix

Modification des statuts et du règlement intérieur :

La réunion du Conseil porte sur le projet de refonte des statuts et du règlement intérieur qui datent de la création.

Une commission initiée par Jean Pierre Schneider, assistée par Blaise Zago, Jean Jacques Perrin, Alain Lecompte et notre directeur Julien Touchais, s'est réunie plusieurs fois cette année pour aboutir aux projets présentés lors de cette réunion aux membres du CA. Pour préparer au mieux cette réunion, les membres avaient reçu en amont les 2 projets, et le directeur avait préparé un tableau comparatif entre les nouveaux et les anciens statuts.

Voici les différents points ajoutés, supprimés ou simplement modifiés :

- Article Qualité de Membre : ajout de la mention « le bénéfice des différents abonnements proposés par l'Association Sportive est réservée aux membres de ladite Association »
- Un article sur l'obligation des membres est ajouté, concernant le respect des différents règlements (Royal et Ancien, Fédération et du club)
- Il y a création d'une commission de discipline saisie par le Président, qui sera composée de membres du CA et non du Bureau. Elle sera composée de 5 membres et un quorum de 3 membres devra être atteint pour qu'elle puisse délibérer. Ses décisions sont motivées et sans appel.
- Concernant le Conseil d'Administration, son nombre passe de 15 à 30 à entre 12 et 18 maximum, la durée du mandat passe elle de 6 à 3 ans. Scrutin uninominal et renouvellement par tiers à partir de la 3^{ème} année.
- Au niveau du Bureau son nombre est de six à huit membres et ils sont élus pour toute la durée du mandat.
- Un article portant sur le rôle et les missions du Président est ajouté.
- Pour les AG, le vote par correspondance, ainsi que les consultations écrites et électroniques sont autorisées. Le nombre de pouvoirs par membre passe de 1 à 2.
- Suppression de l'article 13 des anciens statuts sur les registres spéciaux qui n'existent plus.

- Concernant les AGE, le quorum demandé pour la première est supprimé.

Les nouveaux statuts définitifs seront finalisés suite aux remarques faites pendant le CA et communiqués aux membres au moment de l'envoi de la Convocation pour l'AGE qui sera programmée début décembre.

Concernant le règlement intérieur pas de remarques, étant du ressort du CA il sera appliqué en même temps que les nouveaux statuts.

Décision du Conseil d'Administration :

Lors de notre réunion du CA, nous avons dû statuer sur un incident survenu lors de la remise des prix de la compétition All in one du 18 septembre. 2 membres de l'Association avaient eu alors, un comportement inapproprié et irrespectueux à l'encontre des sponsors, de notre politique et de nos actions. Après échange entre les membres du CA, le Président a demandé à chacun de voter à bulletin secret entre les différentes sanctions possibles. A l'issue de ce vote des sanctions ont été prises à l'encontre de ces deux membres. Dès le lendemain, le Président leur a communiqué les sanctions votées, sanctions qu'ils n'ont pas acceptées, décidant d'eux-mêmes de quitter le club avec effet immédiat.

La convivialité et le respect des autres sont des valeurs qui nous sont chères et font l'identité et la réputation de notre club.

Par ailleurs, le Président rappelle que lui et les membres du CA sont toujours ouverts à l'échange et disponibles pour entendre les remarques constructives de nos membres.

La réunion du Conseil d'Administration s'est terminée à 19h30.

Bonne lecture

La Secrétaire

Christine Pouliquen